

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 20 (1992)
Heft: 78

Artikel: En guise d'éditorial
Autor: Brodard, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En guise d'Editorial

Chers amis, lectrices et lecteurs,

Permettez-moi, d'écrire en français, ce que j'ai à vous dire, eu égard aux personnes qui comprennent le patois, mais ne le lisent pas.

Vous trouverez peut-être un peu osés de me servir de vos adresses pour défendre une idée personnelle. Mais il me semble tellement évident que vous partagiez mon point de vue que je me permets cette liberté, qui n'a pour but que d'en assurer une autre, bien plus importante, comme vous pourrez le constater en lisant ce bulletin.

En cette année 1992, nous aurons à nous prononcer, si nous voulons entrer dans l'EEE = Espace Economique Européen, et la Communauté Européenne (CE) ce qui serait l'évènement le plus néfaste pour notre pays. A l'heure de la désinformation par certaines de nos autorités à commencer par notre Conseil Fédéral, j'estime nécessaire de vous informer de **l'EXTREME gravité de l'heure, afin que ce soit un NON massif à l'entrée de notre Patrie dans la communauté européenne, au soir de la votation du 6 décembre 1992.** Je me dispense de vous en dire plus long, les textes qui suivent, valent la peine d'être lus.

Profitant de la circonstance, nous félicitons les initiateurs de "**l'action pour une suisse indépendante et neutre**", de leur initiative salutaire pour garder notre SUISSE, telle que nous l'avons héritée de nos aïeux.

Après l'acceptation regrettable du peuple de l'FMI (**Fonds Monétaire Internationale et à la Banque Mondiale (FMI)**) qui nous aurait économisé 14,5 milliards de FS. L'heure nous paraît assez grave, pour que nous venions à vous, pour vous informer **OBJECTIVEMENT** de l'avenir de la Suisse, si nous adhérons à la Communauté Européenne.

Lorsqu'en 1939 nous avons répondu "Présent" à l'appel de la Patrie pour éviter à notre pays les horreurs d'une guerre, vous avez agi en Suisses dignes de vos pères.

Ne détruisons pas aujourd'hui ce pourquoi nos soldats ont consenti au pays, des mois de mobilisation, en adhérant à la Communauté Européenne. Nous résumons en quatre points les déclarations décrites ci-après:

Adhérer à la Communauté Européenne c'est:

1/ Renoncer à toutes nos libertés constitutionnelles, puisque les directives européennes, qui n'ont rien de commun avec notre droit Suisse auront force-loi en entrant dans la C.E.

- 2/ C'est ruiner notre économie nationale qui devra recourir à de nouveaux impôts pris dans votre poche de contribuable pour honorer les milliards annuels à payer à cette Communauté.
- 3/ Que vaudra notre monnaie, après la création d'une monnaie unique "l'é cu européen" pour toute la Communauté européenne?? ce qui devra être fait avant 1999 !
- 4/ L'unification de l'Europe, serait selon la charte Européenne le gage d'une paix certaine. Cette déclaration est malheureusement contredite par la guerre civile qui fut l'apanage de tous les pays d'Afrique une fois décolonisées, et actuellement divise tous les pays européens qui se sont proclamé indépendants :Russie, Serbie, etc !)

Prenez le temps de lire ce numéro spécial et vous saurez tout de l'avenir de notre pays, si par malheur vous acceptiez ce que notre Conseil Fédéral, ou journalistes, vous disent. Vous seriez alors les fossoyeurs de notre Etat Démocratique. Alors informez-vous. Ce numéro spécial est impartial et ne fait que décrire ce qu'il adviendra de notre pas, une fois membre de la Communauté européenne !

Nous aurions pu vous adresser nos recommandations à titre anonyme. Mais connaissant votre loyauté, nous avons voulu agir comme vous l'auriez fait vous-même: en signant ce numéro spécial de "l'Ami du Patois".

Jean Brodard.

P.S. L'ASIN (Action pour une Suisse Indépendante et Neutre) reste à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires. Sur simple demande, vous pouvez aussi obtenir, des N° supplémentaires de ce bulletin.